

25.06.2014 - 14:42 Uhr

## Réforme « Prévoyance vieillesse 2020 » : la plus grande organisation spécialisée et de services pour les personnes âgées salue les décisions de principe du Conseil fédéral

Zurich (ots) -

Pro Senectute Suisse se félicite des décisions de principe du Conseil fédéral en matière de prévoyance vieillesse. Plus grande organisation de Suisse au service des personnes âgées, Pro Senectute salue la volonté d'une réforme globale. Cette approche efficace est la seule à garantir le maintien à long terme du niveau actuel des rentes.

Le Conseil fédéral in corpore a confirmé ce jour le projet du conseiller fédéral Alain Berset dans ses grandes lignes. La réforme globale « Prévoyance vieillesse 2020 » maintient donc son cap. Pro Senectute salue cette décision. Le Conseil fédéral a fait preuve d'une vision à long terme en apportant son soutien à un projet équilibré. Il a reconnu qu'un consensus n'est possible que si l'on met de côté les intérêts particuliers. Comme le souligne Werner Schärer, directeur de Pro Senectute Suisse : « La proposition actuelle est l'expression d'un fort esprit de solidarité, qui renforce également la paix entre les générations. » Les différentes attaques de la gauche et de la droite pourraient mettre en péril l'ensemble de la réforme.

Pour Pro Senectute, il est clair que ce projet présente de grands avantages. Citons par exemple le maintien du niveau de prestations sans détérioration, un financement durable et suffisant des 1er et 2e piliers, ainsi qu'une flexibilisation adaptée avec des conditions cadres repensées. Pro Senectute est ouverte à une harmonisation de l'âge de référence de la retraite à 65 ans pour les hommes et les femmes, mais rejette les exigences allant plus loin sur ce plan, car jugées peu réalistes. S'agissant du financement additionnel, elle soutient l'idée d'une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée.

Lors de sa fondation en 1917, déjà, Pro Senectute s'est engagée en faveur d'une prévoyance vieillesse inscrite dans la loi. De même en 1947 pour l'introduction de l'AVS. Près de 70 ans plus tard, la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 » constitue à son tour un « projet du siècle » en matière de politique de la vieillesse. De par sa responsabilité historique, Pro Senectute s'engage donc à nouveau sur le plan politique afin de contribuer à bien poser les jalons cette fois également. Convaincue par la réforme « Prévoyance vieillesse 2020 », Pro Senectute a reçu les premiers signaux évidents du soutien de sa base. Une base qu'elle consultera pour peaufiner sa position sur cette réforme globale.

Contact:

Pro Senectute Suisse  
Peter Burri Follath, responsable Communication et marketing  
tél.: 044 283 89 43/078 624 28 04  
e-mail : [medien@pro-senectute.ch](mailto:medien@pro-senectute.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002565/100758145> abgerufen werden.